

FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DES RÉÉDUCATEURS DE L'EDUCATION NATIONALE



PROJET FNAREN 2010/2011

La rééducation, définie dans la circulaire 2009-088 du 17 juillet 2009, s'inscrit dans le service public et laïque de l'Éducation Nationale de la République Française signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les rééducateurs sont des fonctionnaires d'Etat. Leur mission « s'exerce dans le cadre du référentiel des compétences (annexe n°2004-026 du 10 février 2004) caractéristiques d'un enseignant spécialisé du premier degré ».

La FNAREN continue à promouvoir la conception d'une école maternelle et élémentaire qui accueille toutes les différences. C'est pourquoi la FNAREN milite pour une école qui ne réduise pas l'élève à la seule évaluation de ce qu'il produit afin d'éviter une violence institutionnelle supplémentaire.

La FNAREN est attachée à une école favorisant l'ouverture à l'autre, au monde, rendant l'enfant curieux et acteur de ses apprentissages, une école laissant une place à l'imaginaire et à la créativité.

L'école doit rester un lieu pour grandir, se construire, vivre et apprendre avec les autres, tout en prenant en compte le développement singulier de l'enfant en tant que sujet.

La FNAREN défend le droit pour chaque enfant à bénéficier, sur le territoire de la république, d'une aide spécialisée adaptée aux difficultés qu'il peut rencontrer dans ses apprentissages, conduite par des enseignants ayant suivi et validé la certification ASH appropriée. L'aide personnalisée et les stages de remise à niveau ne peuvent en aucun cas se substituer aux aides spécialisées (cf. recherche Paris Descartes/FNAREN)

Dans le cadre du lien entretenu avec les formateurs l'année précédente, la FNAREN œuvrera au maintien de notre spécialisation au sein de la formation continue face aux différents Masters créés dans certaines universités et face aux dérives de certaines Inspections Académiques de former elles-mêmes des enseignants spécialisés.

La rééducation propose une approche globale, relationnelle et psycho-affective des difficultés scolaires où la singularité de chaque enfant est reconnue et respectée. Cette aide spécialisée, essentielle dans l'école, contribue à mobiliser le développement de la pensée nécessaire à l'investissement scolaire et aux apprentissages. C'est pourquoi l'aide rééducative est indispensable dans la prévention de l'échec scolaire, de l'absentéisme et de la violence car elle participe à la construction des processus de symbolisation évitant ainsi les passages à l'acte.

La rééducation est attentive aux rythmes de l'enfant en fonction de son âge et sa personnalité. Elle s'appuie sur un projet d'aide singulier élaboré en partenariat avec l'enseignant et les référents familiaux. Elle nécessite pour cela de se pratiquer à distance de la situation scolaire, en s'appuyant sur un cadre prévenant et sécurisant, dans un temps et un lieu spécifiques. La modalité individuelle ou groupale sera décidée au regard des besoins de l'enfant.

La prévention, autre mission du rééducateur, est mise en place dès l'école maternelle. Elle consiste en un ensemble d'actions qui permet d'éviter l'apparition d'une difficulté ou son installation.

Le rééducateur s'attache à restaurer chez l'élève qui rencontre des difficultés, le désir et le plaisir d'apprendre. En accueillant la souffrance de cet enfant, il l'aide à établir des liens entre son

monde personnel et les codes culturels que requiert l'école. Cette aide est proposée à l'enfant et à sa famille.

Le rééducateur s'inscrit au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans les RASED* les CMPP*, les CAPP* ou les CAMSP*. Ces dispositifs garantissent une approche et une analyse plurielles, indispensables au traitement de la difficulté scolaire. Dans ses relations avec les enseignants ou les partenaires extérieurs, comme avec les parents, le rééducateur ne se positionne pas en expert de la difficulté scolaire mais en partenaire-médiateur, sollicitant la co-réflexion et l'élaboration de solutions communes les plus adaptées à la situation de difficulté en question.

En 2010, la situation des RASED s'est encore aggravée : postes supprimés, RASED incomplets, élèves privés d'aides spécialisées, départs en formation largement insuffisants et formations peu différenciées.

La politique de restriction budgétaire accompagnée par la stratégie de décentralisation génère de ce fait encore plus d'inégalités sur le territoire et produit des effets pervers dans certains départements comme des suppressions massives de postes, la diminution voire la disparition des frais de déplacement et des sédentarisation entraînant le changement des missions.

Par conséquent, la FNAREN mettra en œuvre des stratégies plus offensives, visant à rendre visible et incontournable le travail du rééducateur, tout en maintenant une pression forte sur les instances décisionnaires. Il s'agira donc de :

- Défendre la rééducation en diversifiant les entrées et les moyens de communication afin de relayer l'information aux médias, sensibiliser l'opinion publique, alerter les politiques et mobiliser les partenaires associatifs.
- Soutenir une école émancipatrice et humanisante, en s'associant aux différents mouvements et en proposant aux partenaires menacés par le schéma d'emploi de s'associer à nos actions et événements tout comme nous nous associerons aux leurs.
- Informer les fédérations de parents d'élèves sur les conséquences de la disparition des RASED et des aides rééducatives, afin de les amener à se mobiliser fortement à nos côtés.
- Saisir le Conseil Constitutionnel en cas de vote d'un budget qui entraînerait l'impossibilité pour l'Education nationale d'assurer ses missions et de garantir l'équité du service public face à la difficulté scolaire.
- Rester force de proposition face à nos interlocuteurs dans le respect de l'éthique du métier de rééducateur en lien avec les évolutions institutionnelles et sociétales.

La FNAREN continuera également ses actions de formation et de recherche :

Le congrès national

Point fort de nos actions de recherche, de formation et de communication, il accueille les rééducateurs mais aussi d'autres professionnels.

En 2011, le XXVIème congrès "Le rapport au savoir chez l'enfant, entre désir et résistance" organisé par les AREN Bretagne, se déroulera à Lorient du 8 au 11 juin 2011. Afin de réagir à l'actualité, la FNAREN consacrera le samedi matin un temps pour une mobilisation éventuelle.

Pour 2012, le congrès est en préparation en région parisienne.

Ces congrès s'inscrivent résolument dans une dynamique de recherche et d'évolution de la pratique rééducative.

Les publications

Notre revue nationale trimestrielle « *envie d'école* », reflet de la fédération, est un outil de travail et de synthèse permettant d'enrichir les échanges entre tous les partenaires du système éducatif.

L'ERRE est la revue de recherche et de théorisation des pratiques rééducatives. Le prochain numéro sur "le silence" sortira en mars 2011.

Le numéro spécial « Actes du XXVème congrès, Metz 2010 » paraîtra en juin 2011.

Le nouveau site de la FNAREN www.fnaren.com sera un vecteur essentiel de communication et de promotion. De nombreux outils et référents théoriques y seront mis à disposition.

Le Comité Scientifique

Depuis 1999, il est composé de personnalités sensibles à la nécessité d'une aide humaniste qui prenne en compte l'enfant dans sa globalité de sujet en devenir.

Universitaires, chercheurs, psychanalystes, philosophes, médecins, sociologues, psychologues, professionnels de l'enfance, de la justice et de l'éducation, contribuent par leur diversité à la réflexion théorique de la FNAREN qui les associe désormais à l'élaboration des numéros de l'ERRE. Ce comité est sollicité régulièrement pour étayer la FNAREN dans ses actions de soutien et de promotion de l'aide rééducative.

« Le forum », temps de débat entre les adhérents et les membres de ce comité se tient durant le congrès. Afin d'offrir un vrai lieu de débat et de l'ouvrir à un public plus large, la FNAREN proposera une nouvelle organisation du forum au congrès de Lorient.

La vie fédérative de la FNAREN

Elle est indispensable au fonctionnement démocratique de notre Fédération. Elle s'appuie sur le travail et les réflexions menées dans les AREN dont l'administrateur est le relais lors de sa présence au Conseil d'Administration mais aussi grâce au lien FNAREN - AREN.

Inversement, les échanges et débats lors de ces réunions et les travaux menés en commissions permettent à chaque administrateur d'impulser de nouvelles actions, réflexions, recherches, formations dans son département.

La FNAREN fonctionnera cette année en commissions autour des axes suivants:

Finances, Congrès, Comité Scientifique, Vie Fédérative, Formation, Communication, Liens avec les partenaires.

Les commissions de travail pourront évoluer en fonction de l'actualité.

Face aux menaces qui pèsent gravement sur l'avenir de la rééducation et sur les formations spécialisées, la FNAREN est déterminée à agir et lutter pour le maintien et le développement des aides spécialisées du RASED et notamment de l'aide originale et pertinente qu'est la rééducation. Il est urgent de redonner aux RASED et à la rééducation une place centrale dans la prévention et le traitement des difficultés à l'école. C'est l'équité du service public d'éducation qui est en jeu et au-delà, celui de la société de demain.

Paris, le 6 octobre 2010

Le Conseil d'Administration de la FNAREN

*RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

*CMPP : Centre Médico Psycho Pédagogique

*CAPP : Centre d'Adaptation Psycho Pédagogique

*CAMSP : Centre d'Action Médico Sociale Précoce